



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 21 JUMADA II 1437 (31 MARS 2016)**

*

I- Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes et l'accord international suivants :

PROJET DE LOI :

✓ **Projet de loi n° 39-13** portant réorganisation de l'École Hassania des Travaux Publics.

PROJETS DE DECRETS :

1) **Projet de décret n° 2-16-171** pris pour l'application de la loi n° 64-12 portant création de l'autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale.

2) **Projet de décret n° 2-16-135** exonérant les terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation des droits de la conservation foncière.

ACCORD INTERNATIONAL :

✓ **Accord** sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe fait à Rabat le 25 janvier 2016.

- **Projet de loi n° 15-16** portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

1. le directeur des ressources humaines au ministère de la justice et des libertés,

2. le directeur des études, de la coopération et de la modernisation au ministère de la justice et des libertés.